

Image not found or type unknown



Bail commercial renouvellement

Par **barbour**, le **22/01/2010** à **20:18**

Bonjour, si le locataire d'un commerce dont le bail finit le 12/2009 mais qui n'a pas demandé le renouvellement au propriétaire pensant que celui-ci s'en occupait, que se passe-t-il sachant que le locataire a payé son loyer de janvier 2010 en échange d'une quittance de la part du propriétaire merci